

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/40

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 06 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le six juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 27 mai 2014.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 14
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

***Présents : MM VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE
– BOUNIARD – CORNET – EUVRARD – GAUTHIER – JOLLIVET –
LEBRAT – PIQUEMAL – RAMUS – RIFFARD.***

Excusés : Mme GRENIER a donné procuration à Mr HILAIRE.

Absents :

Mme PIQUEMAL Catia a été élue secrétaire.

Objet : Adhésion de collectivités au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les demandes d'adhésion au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche suivantes :

1- Demande d'adhésions de communes à titre isolé :

- UCEL
- Saint-Georges-Les-Bains
- La Batie d'Andaure

2- Demandes ou transferts d'adhésions des E.P.C.I à fiscalité propre suivants :

- Communauté de Communes Porte de DrômArdèche

.../...

- Communauté de Communes Val'Eyrieux
- Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour les communes d'Alissas, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Lyas, Pourchères, Le Pouzin, Privas, Rompon, Saint Cierge la Serre, Saint Julien en Saint Alban, Saint Priest, Rochessauve, Veyras, Beauvère, Chalencon, Dunière sur Eyrieux, Les Ollières sur Eyrieux, Pranles, Saint Maurice en Chalencon, Saint Michel de Chabrillanoux, Saint Sauveur de Montagut, Saint Vincent de Durfort, Saint Etienne de Serre, Gluiras, Marcols-Les-Eaux, Saint julien du Gua, Ajoux, Gourdon, Beauchastel, La Voulte-Sur-Rhône, Saint Laurent du Pape, Saint Fortunat sur Eyrieux.

3- Demandes d'adhésions des Syndicats intercommunaux suivants :

- Syndicat Mixte Eyrieux Clair
- Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche
- Syndicat d'Exploitation des Réseaux d'Eau du Nord de l'Ardèche
- Syndicat d'Etude du Bassin Versant du Chassezac

Ces demandes ont reçu un avis favorable du Comité Syndical du SIVU dans les séances des derniers mois.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque collectivité adhérente au SIVU de délibérer à son tour sur ces demandes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :
APPROUVE l'adhésion des collectivités ci-dessus indiquées au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 06 juin 2014.



LA PREFECTURE LE

11 JUIN 2014

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 10 juin 2014
LE MAIRE
André VOLLE



.../...